

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Laurier, tenue à l'école secondaire Jeanne-Mance, le mardi 3 mai 2022 à 18 :00.

Sont présents :

Parents : Ann Gaboriault, Larisa Golovina, Laurence Delafosse, Suzanne Palko, David Quirion

Enseignantes et personnel école: Maude Chevanelle-Beaudoin, Marie-Josée Payette, Annick Paul-Hus

Membres de la direction : Isabelle Périard

Responsable du service de garde : Isabelle Picone

Membres de la communauté : Anne-Sophie Jourdan de la Maison d'Aurore

Représentants du CSSDM : Pascale Gingras (directrice générale adjointe), Alain Provost (directeur de l'Unité 6), Mathieu Desjardins (directeur du Service de l'organisation scolaire), Anne-Marie Boucher (coordonnatrice SRM), Marie-Ève Picotin (chargée de projets)

Sont absent (s): Fadhila Rezquillah (SDG), Sophie Bélanger (parent), Josée Charette (parent), Valérie Ouelet (enseignante), Jonathan Villemus (la Relance des Loisirs tout 9).

1. Mot de bienvenue

1.1 De la directrice : bonsoir et merci à tous d'être présent à cette réunion du CÉ. Nous tenons à remercier M. Olivier Roy (directeur école secondaire Jeanne-Mance) de nous accueillir ce soir et de nous avoir prêté le local.

Les représentants du CSSDM participent à notre rencontre ce soir afin de nous présenter les information sur l'organisation du transport scolaire, le SDG, ainsi que les modifications apportées au projet des travaux.

La séance se déroulera en deux temps :

- Présentation des sujets à l'ordre du jour
- Présentation de M. Desjardins du scénario retenu par le CSSDM (en tenant compte du fait d'assurer la réussite scolaire et la sécurité des enfants)

1.2 Du président du CÉ : bonsoir à tous et merci de votre indulgence en lien avec le changement de lieu de la rencontre. Dans le cadre de la semaine de reconnaissance du SDG, nous tenons à exprimer toute notre gratitude aux éducateurs de l'école Laurier pour leur travail dévoué, la continuité entretenue entre l'école et la famille, le lien d'appartenance perpétué avec la communauté.

Nous soulignons également le travail de Mme Isabelle Picone et de son personnel dans l'organisation de l'année scolaire prochaine en vue de tous les changements qui s'annoncent.

2. Vérification du quorum : 18 h 10

3. Adoption de l'ordre du jour : proposition de présenter les sujets à l'ordre du jour avant l'annonce de M. Desjardins, ainsi que de reporter le point 11 au prochain CÉ. Proposé par Ann Gaboriault et secondé par Annick Paul-Hus.

4. Adoption du PV de la séance ordinaire du 12 avril 2022 : proposé par Larisa Golovina et secondé par Ann Gaboriault.

5. Mot des membres de la communauté - la Maison d'Aurore

De la part de la direction de l'école Laurier, nous remercions la Maison d'Aurore pour le partenariat exceptionnel durant toutes ces années et nous espérons sa bonne continuité dans les conditions de la délocalisation.

Anne-Marie Jourdan quitte son poste de coordonnatrice de l'atelier devoirs et leçons.

La rédaction de la 2^e édition du journal magique est complétée par les élèves participants. Le journal sera imprimé sur papier par des parents bénévoles, ainsi que distribué via l'internet.

Les derniers ateliers auront lieu les 2 et 3 juin prochains. Un spectacle sera présenté aux parents lors de la Fête de fin d'année qui sera organisée début juin.

6. Mot de la représentante du SDG : pas de point particulier

7. Mot des enseignants : la sortie prévue pour les 5^e et 6^e années à Ottawa sera remplacée par un voyage à Québec (1 journée) afin d'éviter l'interférence possible d'une manifestation publique avec le déroulement d'un séjour planifié.

Projet d'entrepreneuriat de la classe 504-604 se terminera par la foire du 19 mai prochain lors de laquelle les élèves vendront leurs produits. Une partie des profits sera remise à l'UNICEF pour aider les enfants en Ukraine. Nous vous invitons à consulter la page de l'église Saint-Michel afin de prendre connaissance des articles dont on a besoin pour les dons.

8. Mot de la représentante au Comité des parents.

La dernière rencontre du CP s'est déroulée le 26 avril 2022. Mme Gélinas y a été présente et a répondu aux questions. Le processus de désignation des parents a débuté et se poursuivra jusqu'à la fin mai (dépôt des candidatures).

9. Chantier pour l'élaboration d'une politique de communication en cas de situation particulière : reporté au prochain CÉ

10. Projets OPP

1. Boîtes du savoir (5 organismes intéressés)
2. Lecturothon se poursuit jusqu'au 13 mai
3. Bacs potagers : 6 classes ont parti les semis. Nous sommes à la recherche d'un(e) peintre afin de rafraîchir les bacs de l'école.
4. Semaine du SDG : petites attentions le 11 mai prochain
5. Fête de fin d'année est prévue le 13 juin au parc Laurier, spectacles et activités toute la journée
6. Cocktail des finissants sera organisé dans la cour de l'école (le gymnase en cas de pluie) sous le thème du sud et de la mer. Nous avons déjà les parents bénévoles impliqués. Une participation volontaire sera demandée aux parents qui participeront à l'événement.

Proposition d'étudier la possibilité d'utiliser le Fond 4 dans le financement d'événements particuliers afin de pallier au manque de financement.

11. Varia : de retour depuis le 2 mai, Mme Zapata reprendra la gestion du site Web de l'école

12. Présentation de la solution en lien avec le SDG et le transport pour l'année de délocalisation 2022-2023

Avant de présenter la solution retenue par le CSSDM, nous tenons à mentionner que nous avons considéré l'avis de l'équipe école, les ressources disponibles, ainsi que le sondage et la partie commentaires dans le but d'inclure les attentes de tout le monde. Une étude de certains bâtiments a également été menée afin d'examiner la possibilité d'offrir le SDG de proximité. Aucun bâtiments ne répond aux exigences : Centre Champagnat - clientèle particulière et taux d'occupation des locaux élevé; Centre Saint-Denis - espace insuffisant pour accueillir tous les élèves de l'école; sous-sol d'Église - nombre insuffisant d'installations sanitaires.

La solution retenue : le CSSDM offrira le transport coin de rue aux élèves inscrits, une navette additionnelle sera offerte à 17 h aux enfants fréquentant le SDG en après-midi avec le débarquement au Centre Champagnat pour un service de surveillance jusqu'à l'arrivée des parents, ainsi qu'une navette

spéciale Centre Saint-Denis partira tous les jours à 16 h afin d'amener les enfants inscrits aux activités parascolaires.

Le SDG Laurier enverra un nouveau formulaire d'inscription aux parents pour l'année 2022-2023 prochainement.

13. Prochaine rencontre du CÉ aura lieu le mardi 7 juin à 19 h.